BLUE ASBESTOS.

Canada and Italy Have a Serious Competitor in Africa.

Canadian and Italian asbestos will find a serious competitor in the blue asbestos recently discovered in the Cape Colony, since the South African product is less than half as heavy and furnishes fibers considerably finer and longer than any other, says the Detroit Tribune. The South African fiber has been worked into webs, which are but little inferior to those made of vegetable fiber, and are absolutely fireproof. Twine, cord and rope made of this blue asbestos will not only resist fire, but also most of the known chemicals, corrosive vapors and atmospheric influences. These qualities will open a new field for the employment of asbestos fabrics in chemical laboratories, and for the caulking of chemical apparatus.

A novel application of this material is the working of blue asbestos fiber into mattresses for hospitals. They are cooler in summer and warmer in winter than those made either of animal hair or vegetable fiber, and no vermin can live in this mattress. Experiments are now being made of working this fiber into cloth for firemen's apparel. Of course the long fiber blue asbestos can also be employed for all the uses to which white asbestos has been put heretofore. While a trifle more expensive, its superior qualities make it well worth the difference.

CANNON BALL STORY.

Alfred Grissom Tells of a Narrow Escape in Alabama.

Alfred Grissom, the manager of the summer excursion boats, has a cannon ball story which he says is Gospel truth. People in the excursion business have a strict regard for veracity, and many of his friends believe every word of it, says the St. Louis Republic.

Several years ago, the story runs, Mr. Grissom was in St. James parish, La. He had occasion to visit a sawmill where the big cottonwood logs were being cut into lumber. His attention was attracted to a particularly large log, when suddenly there was a loud crash, like that of the teeth striking a nail.

Windows were broken, men shouted and the machinery was stopped. Mr. Grissom was not hurt as he had imagined. Something had happened and he stopped to see the cause. The big log was removed from the rack and split open. A large cannon ball was imbedded in the center. The saw had struck it and broke into a myriad of pieces which flew in all directions. Five pieces passed through his hat, one struck his watch and glanced off, another hit a silver dollar in his vest pocket and left a scratch along its surface. Luckily, none of the flying particles struck his body or did other injury than break a few panes of glass in the office compartment.

A STUCK-UP CAT.

Kansas City Kitten That Fooled with Fly Paper.

A small, gray kitten in Kansas City walked back and forth in a store window the other day; conscious of her graceful appearance she lifted her feet daintily and curled her tail up over her back. Suddenly a noise in the store startled her, and she lowered her head and dropped her tail, as she turned stealthily to investigate. This was a mistake. For the tail came in contact with a piece of sticky fly paper, and all the efforts she made to remove it but increased her discomfiture and humiliation. She shook her lithe body, and the tail was wagged vigorously, but the paper held her faster and tighter than it ever held a fly. She put her forepaw down; it stuck. Her little hind paw came to the rescue, and was held where it fell. Frantic and mewing piteously, she rolled over and over, till enwrapped in a drapery of flypaper, she tumbled off the window platform and was gone. No one knew where or how, with but two feet free and those on corners diagonally opposite, she had managed to get out of sight and hearing. But she did it, and the flypaper went with her.

The Queen's Meissonier.

In the Contemporary Review Mrs. Emily Crawford, writing her reminiscences of Queen Victoria, thus describes the purchase of one of the cleverest little canvases Meissonier ever painted. The occasion of the buying of the picture was a visit to the Palais de l'Industrie in Paris. "Prince Albert singled out as worthy of admiration a horrid little painting that had every quality manipulation could give—'Le Rixie,' or 'The Brawl.' Ruffians were shown engaged in a deadly tussle. The technique was marvelous. Meissonier up to that time a struggling artist, was the painter. The emperor bought the painting behind the queen's back for £1,000, and presented it next day to her husband as a birthday gift. The subject was inauspicious. It would have startled an old Roman in the prince's place." Certainly Prince Albert had good taste, and so had Louis Napoleon, as far as Meissonier is concerned.

Teetotalers Were No Good.

One of the best-known stories in connection with the late Sir Benjamin Ward Richardson's advocacy of temperance tells how he had been on a visit to one of the three or four small towns in England which have no public houses. Although there were 4,000 people there the doctor was nearly starving. One day a young medical man came to Sir Benjamin for advice as to taking the practice, and Sir Benjamin, placing his hands on the young doctor's shoulders, said: "Take my advice and don't. Those wretched teetotalers not only shrink accident, but when wounded heal so fast that there is neither pleasure nor profit after the first dressing."

Rebuilding the Tuilleries.

Another attempt to have the Tuilleries palace rebuilt is being made in France. This time the movement is led by the Society for the Preservation of Public Monuments.

IMPERIAL PAWNSHOP.

Austria Conducts the Pawnbroking Business for Her Poor.

Austria has an imperial pawn shop. It was established in Vienna in 1707, when there was great distress among the poor in the southern part of the empire. It was designed as a way to secure to the starving some means of immediate relief, and by putting the rate of interest as low as possible, and embodying in the system every advantage that could be given to those who sought to make loans, it was found to be so effective that it soon gained the imperial sanction, and it was not long until its managers were made public officials under the direction of the minister of the interior. This is substantially the status of the institution at this time. The rates are so low that the business done on the cheap goods and chattels of the poor could not possibly make the establishment self-sustaining; but people who have been suddenly reduced in circumstances or who are temporarily embarrassed, keep the margins on the right side and enable the institution to keep open without the aid of a subsidy. In the year 1893 a total of 866,015 articles were pledged, and of these 848,562 were redeemed, a remarkable redemption as compared with the proportions of the average pawnshop. The unredeemed pledges were sold by public auction and whenever they brought more than the face of the pledge the balance was set to the account of the pledger, to be refunded any time within three years.

COMFORT FOR MAN AND BEAST.

The Picture Presented on a Big Canal Boat Tied Up Over Sunday.

Tied alongside a bulkhead in the Harlem river was a big canal boat. In the stable at one end stood three horses munching hay out of their manger, says the New York Sun. The deck over the horses, forming the roof of their stable, was a foot or two, or maybe more than that, higher than the surrounding deck, and it was open all around, so that the breeze blew through freely. It was a hot day, but the horses were in the shade, in place where they could get the air if they could get it anywhere; then they had plenty to eat, and they were apparently as comfortable as horses could be.

Down at the other end of the boat another scene presented itself. There an awning had been stretched over the deck from side to side, aft of the cabin. It was a Sunday. Under this awning, in a comfortable rocking-chair, sat the canal boat's captain, reading a newspaper. Here, too, sat the captain's wife, reading a book. Under the awning, stretching from the cabin door, they sat as on a veranda in front of a house on shore, and quite as much at home. It would have been difficult to find a more comfortable spot, and, indeed, the boat was a picture of comfort for man and beast.

VICTORIA'S ANCESTRY.

Generations That Connect Her with William the Conqueror.

Queen Victoria, who has been 60 years on the throne of Great Britain, is the niece of William IV., who was the brother of George IV., who was the son of George III., who was the grandson of George II., who was the son of George I., who was the cousin of Anne, who was the sister-in-law of William III., who was the son-in-law of James II., who was the brother of Charles II., who was the son of Charles I., who was the son of James I., who was the cousin of Elizabeth, who was the sister of Mary, who was the sister of Edward VI., who was the son of Henry VIII., who was the son of Henry VII., who was the cousin of Richard III., who was the uncle of Edward IV., who was the cousin of Henry VI., who was the son of Henry IV., who was the cousin of Richard II., who was the grandson of Edward III., who was the son of Edward II., who was the son of Edward I., who was the son of Henry III., who was the son of John, who was the brother of Richard I., who was the son of Henry II., who was the cousin of Stephen, who was the cousin of Henry I., who was the brother of William Rufus, who was the son of William the Conqueror, 800 years ago.

Liquid Air in Commerce.

New methods of liquifying air at a reduced cost have been invented in Germany, and Mr. de Kay, United States consul at Berlin, mentions in his official report some of the uses to which liquid air may be put. One of these is for illuminating purposes. An illuminant can be formed from liquid air by mixing it with ordinary air, in certain proportions, while it is passing back to its normal condition. Liquid air may also serve as an explosive agent for various purposes. As a portable liquid, rich in oxygen, it is suggested that it should serve many purposes in manufactures. The price in Germany has heretofore been $2.25 for five cubic meters (about 176½ cubic feet) of air reduced to the liquid condition, but Prof. Linde, of Munich, has invented a process whereby the cost has been brought down to about 2¼ cents per five cubic meters.

Camel as a Scapegoat.

A very curious use to which the camel is sometimes put among the desert tribes is related by a distinguished traveler. He tells us that he once saw one employed to appease a quarrel between two parties, much as the "scapegoat" was used in the religious rites of the Jewish people. The camel was brought out and accused by both parties to the controversy of all the injuries, real and imaginary, which they had suffered. All the mischief that had been done they laid upon the camel. They upbraided it with being the cause of the feud which had separated friends, reviled it with every opprobrious epithet and finally killed it, declaring themselves reconciled over its body.

Fatal Diseases in England.

The most fatal disease in England is bronchitis; then phthisis; then heart disease, pneumonia and scarletina.

BREAD CAST UPON THE WATER.

Rich Reward of Poor Coal Miner for an Act of Kindness.

A special to the New York Journal and Advertiser from Hazelton, Pa., says: John McDonald, a poor coal miner of Jeanesville, a suburb of this city, is now thankful that he extended hospitality to an apparently poor and ragged relative a few days ago. For this act of kindness he is destined to receive by the will of a relative in Grassvalley, Cal., $75,000, with a yearly income of many thousands more.

Arthur McDonald, the deceased relative, was an early settler in this section and in 1853, tiring of the coal regions, went to California, accompanied by his brother George and a half sister.

From the first he prospered, but all trace of the trio was lost to the eastern relatives. He became interested in several gold mines and was owner of the Hudson Bay mine, which was a bonanza.

Two years ago Arthur McDonald, wishing to know whether the relatives in the east were worthy of sharing his wealth in the event of his death, sent his brother George hither, disguised as a poor and helpless beggar soliciting help. He called on John McDonald, in Jeanesville. Mr. McDonald had a large family to support and was not overburdened with wealth, but he welcomed the relative and gave the best he had in the house. The uncle left shortly afterward apparently satisfied that at least one of the relatives was deserving of a share in the legacy.

He left for New York city to visit another nephew, but the reception was of a different character from that received in the coal region, and he was told to move on. The result is that this one has been cut off in the will with $25. Mr. McDonald has received word of the death of his uncle Arthur, and also other letters and a copy of the will, the latter now being in the hands of Rev. Mr. Fitzmaurice in New York city. The latter was first communicated with by the bishop of the Grassvalley diocese to establish the identity of the Jeanesville miner, which is now complete.

BURDENED WITH APRICOTS.

Crop So Bounteous Growers Are Unable to Handle It.

Fruit growers in California are amazed at the extent of the apricot crop. The quantity of the fruit coming in is simply overwhelming, and it would seem that every tree in the valley had this year taken to bearing the luscious 'cot. The driers are unable to take care of the fruit coming in, and are forced to reject much of it after it is picked. One man who could not dispose of his apricots after they were picked dumped two tons by the roadside, and there are a number of growers who will not attempt to harvest their crops.

Any losses sustained in this way, however, are due to the neglect of the growers to make preparations for handling the fruit in time. The associations are handling all the fruit of their members, and there are a number of driers at work with large forces of men, women and children. But it is impossible to secure enough help to handle the fruit. Calls for 100 cutters are posted in the post office, and probably 200 people could get employment to-day. There are very few of the growers who are prepared to handle their own fruit, and as a consequence those who are not in the associations are obliged to sell their fruit or let it go to waste.

One effect of the glut of apricots will be to somewhat improve the quality of the dried fruit sent out, as some pains are being taken to discriminate as to the quality of the fruit to be rejected. It has been suggested that a large part of the fruit going to waste should be given to the poor people. But those people are at work in the driers for as many hours per day as they choose to work, and probably would prefer to draw wages than to put in their time drying fruit for themselves.

ANDREE AND HIS BALLOON.

Scientists at Berlin Do Not Believe He Will Reach the Pole.

The best scientific opinion in Berlin is not sanguine of the success of Herr Andree's undertaking to reach the north pole by means of his airship.

Further details have been received as to the circumstances under which the ascent was made from the island of Tromsoe, in the midst of a strong wind, which frequently blew in strong gusts.

The cook had carefully stowed in a small barrel the first dinner to be eaten aloft, and Herr Fraenkel took along a few bottles of beer for immediate use. From the west side of the balloon waved the Swedish colors, side by side with a white silk flag adorned with a blue anchor, the gift of a woman friend of the aeronaut. Immediately under the balloon was fastened diagonally a piece of bamboo to which were attached sails like wings, which the aeronauts hoped to be able to manipulate from the car by means of ropes. Shortly before 2:30 (July 11) Andree was ready.

Then the trio, Andree, Strindberg and Fraenkel, standing in the car, severed the ropes holding the balloon, while Andree counted: "One, two, three." The balloon rose majestically. All three waved their caps and shouted: "Greetings to all at home in Sweden."

After the narrow escape from being driven against the rock in Sweringberg sound, the balloon was seen moving northward, exactly as Andree wished, over the flat peninsula of Hollaendernaes. It will probably be driven toward Greenland or the north coast of America.

Naval Studies Are Completed.

Six Moroccan students, who have completed their studies at the Italian naval academy, have been sent back to their country on the warship Lepanto.

Horseless Vehicles in Paris.

There are nearly 1,500 horseless vehicles in the streets of Paris, and 500 automobile cabs are to be added to that number.

L'ABEILLE DE LA NILLE-ORLEANS

Est très r pandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00;

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de résidence améliorée dans le Sixième District,

Propriété formant l'encoignure des rues Constantinople et Carondelet, portant le Numéro municipal 1636 rue Constantinople, à termes de vente.

Mlles Mariana et Virginia R. Chapman vs Frank Cox,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,267—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 septembre 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages l'dessus y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situés, se trouvant et étant dans le Sixième District de cette ville, autrefois une partie de Est Bouligny dans la paroisse Jefferson, désignés par les numéros dix-neuf et vingt de l'ilet numéro soixante-huit, lequel est borné par les rues Constantinoples, Carondelet, Marengo et l'avenue St Charles: le livre de plan est annexé à un acte dans les archives de l'ancien notaire Selim Magner, en date du 5 avril 1865, les dits deux lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds de face sur la rue Constantinople sur une profondeur chacun de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot numéro (19) dix-neuf, formant l'encoignure des rues Constantinople et Carondelet.

Saisis dans le procès ci dessus.

Termes et conditions:

1° Comptant pour payer la réclamation du demandeur maintenant due, savoir pour quatre billets de $750 chacun, avec l'intérêt sur chaque billet au taux de sept pour cent par an du 16 mars 1896 jusqu'au paiement; cinq pour cent honoraires d'avocat sur tout le montant la dessus en procès, le coût et les dépenses du procès et de la vente et les taxes dûes sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devant assumer (jusqu'à l'étendue du montant de son enchère) le paiement de deux billets non échus de $750 chacun, daté le 16 mars 1895, et payables trois années après cette date et portant intérêt au taux de sept pour cent par an du 16 mars 1896 jusqu'au paiement (l'intérêt sur les dits billets du 16 mars 1896 au jour de la vente, devant être retenu par l'acquéreur du montant de la vente; l'acquéreur devant payer l'intérêt sur le même de la date de vente jusqu'au paiement); les dits billets étant garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété, d'après acte pardevant C. M. Eustis, notaire, le 16 mars 1895.

3° Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans,
27 août—27 28—3 10 17 24 30 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Troisième District.

Connu comme No. 4107 rue Nord Peters, entre les rues Mazant et France.

Eureka Homestead Society vs Henry Entzminger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 53,957—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 30 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 32 borné par les rues Nord Peters, Mazant, France et Chartres. Ledit lot est désigné par la lettre P et mesure en mesure américaine trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Peters sur cent quarante huit pieds onze pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Mazant, et cent cinquante pieds dix pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue France, d'après le plan de Buisson déposé dans le bureau de Ordelmas, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
28 août—28—sept 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété de résidence de valeur du Sixième District,

Connue comme No 1544 de l'avenue Henry Clay, encoignure Benjamin.

Un bloc de l'Avenue St-Charles, près du Parc Audubon.

Quartier Aristocratique.

A. J. Cahill vs Chas. S. Childress.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 67 (Bertheville), borné par les avenues Henry Clay et St Charles, et les rues Benjamin et Calhoun, désignés par les Nos 14, 15, 16, et mesure chacun en mesure Américaine trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Henry Clay sur cent seize pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Benjamin, le tout d'après croquis de John F. Brown, député voyer de la ville, daté le 18 mars 1884 et annexé à un acte passé pardevant feu James Fahey, notaire public, le 18e jour de novembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 sept 13 21 28—5 12 14 oct.

Succession de Thomas O'Neill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,476—Division B—Attendu que Mme Mary A. Berkery, veuve de B. J. Berkery, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas O'Neill, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,
16 sept—16 20 24 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un appareil Cinématographe de valeur et accesoires, etc.

Joseph Balleys vs Paul Charpin.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 54,258—En vertu d'un ordre de vente daté du 15 sept. 1897, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 2 octobre 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royal et Chartres:

Un appareil Cinématographe de valeur et accessoires, etc., consistant en une lampe Moltenis pour électricité, magnifiques loupes "Lumiere's films" et appareils "diaphragms", 1 lot de carbons, diverses, etc., d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 sept—16 17 21 28—oct 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans un Ilet de terre de valeur dans le Sixième District,

Mme Veuve Jeanne Henriette Gardanne et als vs Jeremiah Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 47,971—En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants dans le procès Mme Jeanne Henriette Millaudon, veuve de Casimir Gardanne; Clémence Millaudon, femme de John C. Tully; Estelle Millaudon, femme de L. E. Pourceau; George E. Brown, tuteur du mineur Weston Brown; Madeline Burthe, femme de Sidney Story; Elodie Burthe; Gabrielle Burthe, femme de Marion Souchon; Louis Burthe, tuteur des mineurs L. S. Edmond Burthe et Cécile Burthe (défendeurs en reconvention) et en faveur du défendeur dans le procès Jeremiah Lyons (plaignant en reconvention) à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le premier District de cette ville, le JEUDI 14 octobre 1897 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits titre et intérêt des plaintifs ci-dessus nommés (défendeurs en reconvention) dans et à

Un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville désigné par le No 651, borné par les rues Claiborne, Martin, Berlin et l'avenue Napoléon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 sept—10 11 17 24—1 8 10 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide et rare chance d'acquérir une substantielle et magnifique propriété résidence, dans un Quartier Aristocratique,

—CONNUE COMME LE—

No 1649 avenue Henry Clay

A l'encoignure de la rue St-Patrick (maintenant Saratoga) à un ilet de l'avenue St-Charles. L'avenue Henry Clay est pavée avec des briques vitrifiées, et bordée de beaux arbres. Les terres mesurent 75 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur 150 pieds de profondeur et de face à la rue St-Patrick (maintenant Saratoga), entre lignes parallèles.

—DANS L'AFFAIRE DE—

W. C. Flower vs Mme Joséphine L. Hubbard, épouse de John A. Hubbard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 54,280—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 30 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Sixième District de cette ville (anciennement Burthe-ville), dans l'ilet No 89, borné par les rues St Charles et Henry Clay, les rues St Patrick et la ligne de Bloomingdale, mesurant soixante quatre pieds de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et face de cent cinquante pieds sur la rue St-Patrick, entre lignes parallèles; la dite portion de terre est composée des lots entiers Nos un, deux et la plus grande partie du lot No trois, dire dix neuf pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 août—28—sept 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur et Améliorées

Du Second et Troisième District, une formant l'encoignure Dauphine et Toulouse et portant les Nos Municipaux 601 et 603 rue Dauphine et 903 et 907 rue Toulouse, et l'autre formant l'encoignure Claiborne et Colombus, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Laharpe et Robertson.

Wilford J. Piron, tuteur, vs Octave L. Piron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54,298—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 30 septembre 1897, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'angle des rues Toulouse et Dauphine dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 89 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et Ste Ferre, mesurant trente quatre pieds un pouce en une ligne de face plus ou moins à la rue Dauphine sur soixante et un pieds dix pouces cinq lignes plus ou moins de profondeur et de face à la rue Toulouse.

Étant la même propriété que O. L. Piron acquit par achat d'Albert Cadesaux, par acte passé pardevant J. F. Meunier, notaire en cette ville le 7e jour de novembre 1894. Enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 166, folio 29.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitude qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le 3e District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 631 borné par les rues Claiborne, Columbus, Robertson et Laharpe, et mesurant trente-deux pieds sept pouces de face à la rue Claiborne par une profondeur et face sur la rue Columbus de cent pieds; le dit lot est désigné par le No 1 sur un plan de Bourgeroi, en date du 14 avril 1839, déposé dans le bureau de Lucien Hermann, ancien notaire en cette ville, étant la même propriété que O. L. Piron, acquit par achat de Joseph Jacques et Mitchell Jackson, pardevant Théodule Buisson, notaire en cette ville, le 23me jour d'août 1894. Enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 154, folio 649.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 août—27 28—sept 3 10 17 24 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 1924 et 1926 rue Dumaine, entre les rues Roman et Prieur.

F. L. Fontenot, Agent, vs Léon Benedito.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,385—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'ilet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Prieur et Roman, conformément à un plan dressé par Tourné & de Lille, architectes, le 23 avril 1858, et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan No 9 dans le livre des plans No 6; le lot mesure quarante-quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-cinq pieds.

2° Et un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et dans le fond du lot ci-dessus désigné, acquis par Joseph Gallade de L. B. Rev, conformément à un acte passé pardevant O. de Armas, notaire, le 10 janvier 1852; le dit lot de terre mesure quarante pieds sur la ligne qui le sépare de la ligne du fond de la propriété ci-dessus décrite, quarante-deux pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété qui appartient maintenant ou anciennement à J. Gallade, par vingt-six pieds deux pouces de largeur de chaque côté, avec tous les droits, voies etc

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 sept—17 18 24 oct 1 8 15 21

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. C. Lightel vs State Standard Savings and Loan Association.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 33,409—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, agissant pour l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de la Maison de Cour, rue Camp, entre les rues Lafayette et Gérod, MARDI, le 12 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton (anciennement Canal) les rues Jeannette, Sixième et Dublin; lesdits lots sont désignés par les Nos 13 et 14 sur un croquis annexé à un acte passé pardevant M. T. Duco a, notaire, daté avril 1893, et mesurent ensemble suit, à savoir: Les lots Nos 13 et 14 mesurent 30 pieds de face chacun à la rue Dublin sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Dublin et Sixième. Acquis par les défendeurs de Jos. Tranth, le 30 juin 1896, d'après un acte de vente pardevant Frank E. Rainold notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
13 sept—11 17 23 29—o 1 5 12

Interdiction de la Veuve Julien Duffart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,061—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Erminia Wadsworth, exécutrice testamentaire dative de Jac. Wadsworth, le curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN,
21 sept—21 25 30 Greffier.

PERDU—Le 13 septembre 1897, dans les chars du chemin de fer Orléans, ou dans la rue des Ursulines, un certain billet à recevoir tiré par Josias A. Larose et autres, pour le montant de deux mille dollars, daté le 27 juin 1895, et payable à un an de date et stipulé comme portant intérêt à un taux de huit pour cent par an à partir de sa date jusqu'à paiement et paraphé Ne Varietur par John R. Legier, notaire. Les tireurs du dit billet ont été notifiés et le paiement en a été arrêté. Une récompense sera payée à quiconque le rapportera à Robert Legier, avocat, No 144 rue Carondelet.

21 sept—21 25 30

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De Jolis Lots pour Bâtir, Bien Situés, Dans la Ville Progressive d'Alger.

Mme Mary McCarthy, femme de Thomas Howe, vs Thomas Howe, son époux.

No 51,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 21 octobre 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 septembre 1897 et signé le 14 septembre 1897 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, siégeant à la place de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Onze certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville (Alger) dans l'ilet borné par les rues Valette, Jackson (maintenant Slidell) Chestnut (maintenant Belleville) et Market (maintenant avenue Opelousas) désignés par les Nos 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 21 et mesurant comme suit: les lots 2, 4, 6 et 8 chacun 30 pieds 9 pouces sur l'avenue Opelousas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 10, 30 pieds sur la rue Belleville sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 12, 30 pieds 4 pouces sur la rue Belleville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 14, 30 pieds 3 pouces sur la rue Belleville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 16, 31 pieds, 5 pouces 4 lignes sur la rue Slidell sur 129 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 18, 31 pieds 5 pouces 2 lignes sur la rue Slidell, sur 120 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 20, 30 pieds sur la rue Slidell sur 120 pieds 10 pouces de profondeur et façade sur la rue Valette et formant l'encoignure des dites deux rues.

Le lot No 21, 30 pieds sur la rue Valette sur 137 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Cette propriété est la seule vacante du voisinage et offre une chance pour site de famille, placement sûr et augmentant de valeur. Les ilets environnants sont entièrement bâtis.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et bien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection des billets et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles de l'année 1897 en sus du prix de leurs adjudication; 10 pour cent du prix requis comptant du prix de leur enchère au moment de la vente. Les actes de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.

19 sept—19 25—oct 3 10 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur du Quatrième District.

Mlle J. Nolan vs Mme C. M. Frye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54 365—En vertu d'un writ de fieri fac